



SNC-Lavalin annonce de solides résultats pour le deuxième trimestre de 2023 et hausse ses perspectives de croissance des produits

MONTREAL : Le 3 août 2023 – Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX : SNC), une société spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés avec des bureaux dans le monde entier, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2023.

SNC-Lavalin a réalisé un autre trimestre de solides résultats, avec une augmentation marquée de la croissance interne des produits et du RAI sectoriel ajusté. Le carnet de commandes demeure solide, avec un autre niveau record atteint dans le secteur Services d'ingénierie et une importante hausse dans le secteur Énergie nucléaire. Compte tenu du solide rendement de la Société depuis le début de l'exercice, de la robustesse du carnet de commandes et de l'affluence de projets potentiels, la direction hausse les perspectives de croissance interne des produits⁽¹⁾⁽²⁾ de SNCL Services pour l'ensemble de l'exercice 2023 par rapport à 2022 entre 12 % et 15 %, par rapport à la fourchette précédente de 5 % et 7 %.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre 2023 et perspectives pour 2023

(Tous les résultats reflètent les comparaisons avec le deuxième trimestre de 2022, sauf indication contraire)

- *Les produits de SNCL Services ont augmenté de 21,8 % pour s'établir à 2,0 milliards \$, ou 17,7 %, en croissance interne des produits⁽¹⁾⁽²⁾, surpassant pour un autre trimestre consécutif la fourchette précédente des perspectives de la Société pour l'ensemble de l'exercice.*
 - *Croissance interne des produits du secteur Services d'ingénierie⁽¹⁾⁽²⁾ de 25,1 %.*
- *Le RAI sectoriel ajusté de SNCL Services a augmenté de 14,6 % pour s'établir à 167,1 millions \$, ce qui représente une marge de 8,5 %, en conformité avec les perspectives pour l'ensemble de l'exercice de la Société.*
 - *La marge du RAI sectoriel ajusté du secteur Services d'ingénierie a été de 8,5 %.*
 - *La marge du RAI sectoriel ajusté du secteur Énergie nucléaire a été de 13,1 %.*
- *Le carnet de commandes de SNCL Services a atteint un niveau record et totalisait 12,4 milliards \$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 9,3 %. Au deuxième trimestre de 2023, les contrats octroyés ont totalisé 2,2 milliards \$, ce qui représente un ratio des octrois sur les produits⁽¹⁾⁽⁴⁾ de 1,14.*
 - *Le carnet de commandes du secteur Services d'ingénierie a atteint un niveau record et totalisait 5,1 milliards \$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 22,4 %, constituant un nouveau record pour les États-Unis. Au deuxième trimestre de 2023,*



les contrats octroyés ont totalisé 1,7 milliard \$, ce qui représente un ratio des octrois sur les produits⁽¹⁾⁽⁴⁾ de 1,17.

- Le carnet de commandes du secteur Énergie nucléaire a augmenté de 38,1 % pour s'établir à 1,1 milliard \$ au 30 juin 2023.
- Le RAI sectoriel ajusté du secteur Projets CMPF s'est établi à négatif 12,6 millions \$, conformément aux attentes. Le carnet de commandes du secteur Projets CMPF a été réduit de 96,0 millions \$ séquentiellement par rapport au 31 mars 2023 pour s'établir à 421,9 millions \$ au 30 juin 2023.
- Le résultat net provenant des activités poursuivies attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin a atteint 63,8 millions \$, ou 0,36 \$ par action après dilution, comparativement à 1,6 million \$, ou 0,01 \$ par action après dilution, au deuxième trimestre de 2022.
- Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP⁽¹⁾ a atteint 71,9 millions \$, ou 0,41 \$ par action après dilution, comparativement à 53,8 millions \$, ou 0,31 \$ par action après dilution, pour le deuxième trimestre de 2022.
- Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 155,9 millions \$.
 - Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de SNCL Services⁽¹⁾⁽⁵⁾ se sont chiffrés à 69,5 millions \$.
- Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté⁽¹⁾⁽⁶⁾ s'élevait à 3,1 au 30 juin 2023.
- Les perspectives de croissance interne des produits de SNCL Services⁽¹⁾⁽²⁾ pour l'ensemble de l'exercice 2023 par rapport à 2022 ont été haussées de la fourchette précédente comprise entre 5% et 7 % à entre 12% et 15 %, et toutes les autres mesures des perspectives financières pour l'ensemble de l'exercice 2023 sont réaffirmées.

« Nos résultats pour le deuxième trimestre ont été solides, alors que nous continuons de constater une forte demande pour nos services, ce qui nous a amenés à hausser nos perspectives de croissance interne des produits pour 2023, a déclaré Ian L. Edwards, président et chef de la direction, Groupe SNC-Lavalin inc. Le rendement du dernier trimestre souligne le succès continu de notre stratégie « Virage vers la croissance », alors que nous devenons une entreprise de premier plan de services professionnels et de gestion de projets. Après la clôture du trimestre, nous avons annoncé la vente des activités scandinaves du secteur Services d'ingénierie dans le cadre de notre examen stratégique afin d'optimiser davantage la création de valeur à long terme pour la Société. Notre expertise fondamentale dans les secteurs Services d'ingénierie et Énergie nucléaire est reconnue dans le monde entier et place SNC-Lavalin dans une bonne position pour réussir à long terme dans l'obtention de nouveaux projets alors que nous faisons la transition vers un avenir plus durable pour notre planète et ceux qui l'habitent. »

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les activités de services professionnels et gestion de projets sont désignées collectivement comme « SP&GP » afin d'être distinguées des activités de « Capital ». SP&GP regroupe cinq



SNC • LAVALIN

des secteurs de la Société; à savoir Services d'ingénierie, Énergie nucléaire, Linxon, Exploitation et entretien (« E&E ») et Projets clé en main à prix forfaitaire (« CMPF »), alors que Capital constitue un secteur distinct de SP&GP.

- L'augmentation du résultat net provenant des activités poursuivies attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin découle principalement de la hausse du RAII sectoriel ajusté, partiellement compensée par des charges financières nettes accrues, alors que le deuxième trimestre de 2022 comprenait une charge liée à un Accord de Réparation.

Faits saillants financiers IFRS

	T2 2023	T2 2022	2023 ^A	2022 ^A
Produits				
Provenant de SP&GP	2 102,2	1 857,6	4 108,9	3 729,3
Provenant de Capital	29,4	13,9	45,7	30,3
	2 131,5	1 871,5	4 154,6	3 759,6
<u>Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</u>				
Résultat net provenant des activités poursuivies :				
Provenant de SP&GP	49,8	(0,4)	75,8	16,1
Provenant de Capital	14,0	2,0	16,4	10,2
	63,8	1,6	92,2	26,3
RPA dilué provenant des activités poursuivies :				
Provenant de SP&GP (\$)	0,28	(0,00)	0,43	0,09
Provenant de Capital (\$)	0,08	0,01	0,09	0,06
	0,36	0,01	0,53	0,15

Faits saillants financiers non-IFRS

	T2 2023	T2 2022	2023 ^A	2022 ^A
<u>Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</u>				
Résultat net ajusté provenant de SP&GP ⁽¹⁾	71,9	53,8	127,3	93,2
RPA dilué ajusté provenant de SP&GP ⁽¹⁾⁽⁷⁾ (\$)	0,41	0,31	0,73	0,53
RAIIA ajusté provenant de SP&GP ⁽¹⁾	167,2	127,9	323,1	240,5

Rendement des secteurs

	T2 2023	T2 2022	2023 ^A	2022 ^A
Produits sectoriels				
Services d'ingénierie	1 466,1	1 128,7	2 810,3	2 266,9
Énergie nucléaire	251,2	221,0	495,5	453,1
E&E	99,0	104,8	224,8	241,3
Linxon	142,2	153,7	263,8	304,2
SNCL Services	1 958,5	1 608,2	3 794,4	3 265,5
Projets CMPF	143,7	249,4	314,5	463,8
Capital	29,4	13,9	45,7	30,3
	2 131,5	1 871,5	4 154,6	3 759,6



RAII sectoriel ajusté				
Services d'ingénierie	124,4	95,4	237,9	180,6
Énergie nucléaire	33,0	32,5	65,6	66,8
E&E	7,9	11,4	17,3	23,1
Linxon	1,8	6,5	2,6	2,0
SNCL Services	167,1	145,9	323,5	272,6
Projets CMPF	(12,6)	(36,6)	(21,8)	(67,2)
Capital	23,7	10,9	35,3	23,3
	178,2	120,2	337,1	228,7
Carnet de commandes au 30 juin				
Services d'ingénierie			5 091,6	4 158,4
Énergie nucléaire			1 116,6	808,3
E&E			5 192,1	5 516,3
Linxon			957,5	823,3
SNCL Services			12 357,7	11 306,2
Projets CMPF			421,9	828,4
Capital			27,3	31,4
			12 807,0	12 166,1

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

^A Pour la période de six mois terminée le 30 juin

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende en trésorerie de 0,02 \$ par action, soit le même qu'au trimestre précédent. Le dividende est payable le 31 août 2023 aux actionnaires inscrits en date du 17 août 2023. Ce dividende est un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial canadien.

Conférence téléphonique et webdiffusion du deuxième trimestre de 2023

SNC-Lavalin tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion aujourd'hui à 8 h 30 (heure de l'Est) pour discuter et présenter ses résultats financiers du deuxième trimestre. La webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique est accessible via un lien sur le site Web de la Société à www.investisseurs.snclavalin.com. L'audioconférence sera aussi disponible par téléphone, pour laquelle un document de présentation qui l'accompagne est disponible à www.snclavalin.com/fr-fr/investors/investor-essentials/investors-briefcase/2023.

Veuillez composer sans frais le 1-800-319-4610 en Amérique du Nord ou encore, composer le 1-604-638-5340 si vous appelez de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Vous pouvez aussi composer le 416-915-3239 à Toronto, le 514-375-0364 à Montréal, ou le 0808 101 2791 au Royaume-Uni. Un enregistrement de la conférence téléphonique et la transcription de celle-ci seront mis en ligne sur le site Web de la Société dans les 24 heures qui suivront celle-ci.



SNC • LAVALIN

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une société spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés avec des bureaux dans le monde entier et dédiée à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. Nous créons des solutions durables qui lient individus, technologie et données afin de concevoir, réaliser et d'exploiter les projets les plus complexes. Nous déployons des capacités mondiales à l'échelle locale pour fournir à nos clients des services uniques et complets couvrant tout le cycle de vie d'un actif – consultation, services-conseils et services environnementaux, réseaux intelligents et cybersécurité, conception et ingénierie, approvisionnement, gestion de projet et de la construction, exploitation et entretien, mise hors service et capital – et nous les offrons aux clients dans des secteurs stratégiques tels que Services d'ingénierie, Énergie nucléaire, Exploitation et entretien et Capital. D'autres nouvelles et renseignements sont accessibles sur le site snclavalin.com ou suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires et informations non financières

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux normes IFRS. Cependant, les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires et les informations non financières suivantes sont utilisés dans le présent communiqué de presse : la croissance (contraction) interne des produits, le RAIIA, le RAIIA ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin, le RPA ajusté dilué, le ratio des octrois sur les produits, le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets, les produits sectoriels nets, le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté, la dette nette avec recours et avec recours limité et les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité/secteur. Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ces mesures financières supplémentaires et ces informations non financières sont expliqués plus en détail ci-dessous et dans les sections 4, 6 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de la Société (lesquelles sont incorporées par référence dans le présent communiqué de presse) déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur le site Internet de la Société à l'adresse www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que les mesures financières supplémentaires et les informations non financières n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et d'autres émetteurs pourraient définir ces mesures différemment, et de ce fait, pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De telles mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que les mesures financières supplémentaires et les informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérés séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS.



Toutefois, la direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires et les informations non financières permettent de mieux comprendre la performance opérationnelle et la situation financière de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. De plus, certaines mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, certaines mesures et ratios supplémentaires conformes aux normes IFRS, certaines mesures financières supplémentaires et autres informations non financières sont présentés séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société. Les rapprochements et les calculs entre les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS et les mesures et ratios les plus comparables qui sont conformes aux normes IFRS sont présentés ci-dessous à la section « Rapprochements et calculs » du présent communiqué de presse.

⁽¹⁾ *Mesure ou ratio financier non conforme aux normes IFRS ou mesure financière supplémentaire.*

⁽²⁾ *Le ratio de la croissance (contraction) interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS qui compare les produits internes (qui excluent les incidences du change et des acquisitions et cessions), eux-mêmes étant des mesures non conformes aux normes IFRS, entre les deux périodes.*

⁽³⁾ *Le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur Services d'ingénierie est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur le RAIIA sectoriel ajusté et les produits sectoriels nets, eux-mêmes étant des mesures non conformes aux normes IFRS.*

⁽⁴⁾ *Le ratio des octrois sur les produits est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur les contrats octroyés.*

⁽⁵⁾ *Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité/secteur est une mesure financière supplémentaire dont la composition est identique à celle des flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation présentés dans les états financiers, sauf qu'elle est fournie par branche d'activité/secteur par opposition à une version consolidée.*

⁽⁶⁾ *Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur la dette nette avec recours et avec recours limité à la fin d'une période donnée et le RAIIA ajusté de la période des 12 derniers mois correspondante, eux-mêmes étant des mesures non conformes aux normes IFRS.*

⁽⁷⁾ *Le résultat dilué par action ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, basé sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, lui-même étant une mesure non conforme aux normes IFRS.*

Rapprochements et Calculs

Rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP et du résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies selon les normes IFRS

	T2 2023				T2 2022			
	Avant Impôts	Impôts	Après Impôts	RPA dilué (En \$)	Avant Impôts	Impôts	Après Impôts	RPA dilué (En \$)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies (IFRS)			63,8	0,36			1,6	0,01
Coûts de restructuration et de transformation	6,7	(1,4)	5,3		13,4	(2,9)	10,4	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	20,9	(4,1)	16,8		20,6	(4,2)	16,4	
Charge liée à l'Accord de Réparation (DPCP)	-	-	-		27,4	-	27,4	
Total des ajustements	27,6	(5,5)	22,1	0,13	61,4	(7,1)	54,3	0,31
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin (non-IFRS)			85,9	0,49			55,8	0,32
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital			14,0	0,08			2,0	0,01
Gain sur cession d'un investissement de Capital	-	-	-		-	-	-	
Total des ajustements	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital (non-IFRS)			14,0	0,08			2,0	0,01
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP (non-IFRS)			71,9	0,41			53,8	0,31



	Six mois terminés le 30 juin 2023				Six mois terminés le 30 juin 2022			
	Avant Impôts	Impôts	Après Impôts	RPA dilué (En \$)	Avant Impôts	Impôts	Après Impôts	RPA dilué (En \$)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC- Lavalin provenant des activités poursuivies (IFRS)			92,2	0,53			26,3	0,15
Coûts de restructuration et de transformation	21,2	(3,1)	18,2		20,1	(4,5)	15,6	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	41,5	(8,1)	33,4		42,9	(8,8)	34,1	
Gain sur cession d'un investissement de Capital	-	-	-		(4,3)	(0,1)	(4,4)	
Charge liée à l'Accord de Réparation (DPCP)	-	-	-		27,4	-	27,4	
Total des ajustements	62,7	(11,2)	51,5	0,29	86,1	(13,5)	72,6	0,41
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC- Lavalin (non-IFRS)			143,8	0,82			99,0	0,56
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC- Lavalin provenant de Capital			16,4	0,09			10,2	0,06
Gain sur cession d'un investissement de Capital	-	-	-		(4,3)	(0,1)	(4,4)	
Total des ajustements	-	-	-	-	(4,3)	(0,1)	(4,4)	(0,03)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC- Lavalin provenant de Capital (non-IFRS)			16,4	0,09			5,8	0,03
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC- Lavalin provenant des SP&GP (non-IFRS)			127,3	0,73			93,2	0,53

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire



Rapprochement du RAIIA et du RAIIA ajusté au résultat net provenant des activités poursuivies

	T2 2023			T2 2022		
	Provenant de SP&GP	Provenant de Capital	Total	Provenant de SP&GP	Provenant de Capital	Total
Résultat net provenant des activités poursuivies	49,6	14,0	63,7	1,5	2,0	3,5
Charges financières nettes	40,3	2,7	43,0	19,3	0,8	20,2
Charge d'impôts sur le résultat	8,0	-	8,0	2,4	1,1	3,5
RAII	97,9	16,7	114,6	23,2	3,9	27,1
Amortissements	62,5	-	62,5	63,9	-	63,9
RAIIA	160,5	16,7	177,1	87,1	3,9	91,0
Coûts de restructuration et de transformation	6,7	-	6,7	13,4	-	13,4
Charge liée à l'Accord de Réparation (DPCP)	-	-	-	27,4	-	27,4
RAIIA ajusté	167,2	16,7	183,9	127,9	3,9	131,8

	Six mois terminés le 30 juin 2023			Six mois terminés le 30 juin 2022		
	Avant Impôts	Impôts	Avant Impôts	Impôts	Avant Impôts	Impôts
Résultat net provenant des activités poursuivies	75,7	16,4	92,1	15,2	10,2	25,4
Charges financières nettes	86,1	4,3	90,4	44,0	1,8	45,8
Charge d'impôts sur le résultat	19,1	0,5	19,5	5,9	1,6	7,4
RAII	180,8	21,3	202,1	65,0	13,5	78,6
Amortissements	121,1	-	121,1	128,0	-	128,0
RAIIA	301,9	21,3	323,2	193,0	13,6	206,5
Coûts de restructuration et de transformation	21,2	-	21,2	20,1	-	20,1
Gain sur cession d'un investissement de Capital	-	-	-	-	(4,3)	(4,3)
Charge liée à l'Accord de Réparation (DPCP)	-	-	-	27,4	-	27,4
RAIIA ajusté	323,1	21,3	344,4	240,5	9,2	249,8

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire



Calcul des produits sectoriels nets et du ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur Service d'ingénierie

	T2 2023	Six mois terminés le 30 juin 2023
Produits – Services d'ingénierie	1 466,1	2 810,3
Déduire : Coûts directs des sous-traitants et autres charges directes recouvrables directement auprès des clients – Services d'ingénierie	332,0	663,4
Produits sectoriels nets – Services d'ingénierie	1 134,1	2 146,9
RAlIA sectoriel ajusté – Services d'ingénierie	155,3	297,0
Ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets – Services d'ingénierie	13,7 %	13,8 %

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire

Calcul de la croissance (contraction) interne des produits

	T2 2023 Produits	T2 2022 Produits	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance (contraction) interne des produits
Services d'ingénierie	1 466,1	1 128,7	337,4	43,4	-	294,1
Énergie nucléaire	251,2	221,0	30,2	5,5	-	24,7
E&E	99,0	104,8	(5,8)	1,4	-	(7,3)
Linxon	142,2	153,7	(11,5)	5,1	-	(16,6)
Total – SNCL Services	1 958,5	1 608,2	350,3	55,4	-	294,9

	T2 2023 Produits	T2 2022 Produits	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance (contraction) interne des produits
Services d'ingénierie	1 466,1	1 128,7	29,9 %	4,8 %	-	25,1 %
Énergie nucléaire	251,2	221,0	13,7 %	2,7 %	-	10,9 %
E&E	99,0	104,8	(5,6) %	1,3 %	-	(6,8) %
Linxon	142,2	153,7	(7,5) %	3,0 %	-	(10,4) %
Total – SNCL Services	1 958,5	1 608,2	21,8 %	4,1 %	-	17,7 %

	Six mois terminés le 30 juin 2023	Six mois terminés le 30 juin 2022	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance (contraction) interne des produits
Services d'ingénierie	2 810,3	2 266,9	543,4	49,3	-	494,1
Énergie nucléaire	495,5	453,1	42,4	6,2	0,7	35,5
E&E	224,8	241,3	(16,5)	3,8	-	(20,2)
Linxon	263,8	304,2	(40,4)	5,8	-	(46,3)
Total – SNCL Services	3 794,4	3 265,5	528,9	65,1	0,7	463,1



	Six mois terminés le 30 juin 2023	Six mois terminés le 30 juin 2022	Variation	Incidence du change	Incidence des acquisitions et cessions	Croissance (contraction) interne des produits
Services d'ingénierie	2 810,3	2 266,9	24,0 %	2,6 %	-	21,3 %
Énergie nucléaire	495,5	453,1	9,4 %	1,5 %	0,2 %	7,7 %
E&E	224,8	241,3	(6,8) %	1,4 %	-	(8,2) %
Linxon	263,8	304,2	(13,3) %	1,6 %	-	(14,9) %
Total – SNCL Services	3 794,4	3 265,5	16,2 %	2,3 %	-	13,9 %

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire

Calcul du ratio des octrois sur les produits

T2 2023					
	Services d'ingénierie	Énergie nucléaire	E&E	Linxon	Total SNCL Services
Carnet de commandes – au début de la période	4 837,0	985,8	5 262,2	994,4	12 079,3
Ajouter:					
Contrats octroyés pendant la période	1 716,5	375,8	28,9	105,3	2 226,5
Déduire:					
Produits tirés de contrats conclus avec des clients comptabilisés pendant la période	1 461,8	245,0	99,0	142,2	1 948,1
Carnet de commandes – à la fin de la période	5 091,6	1 116,6	5 192,1	957,5	12 357,7
Ratio des octrois sur les produits	1,17	1,53	0,29	0,74	1,14

Six mois terminés le 30 juin 2023					
	Services d'ingénierie	Énergie nucléaire	E&E	Linxon	Total SNCL Services
Carnet de commandes – au début de la période	4 662,1	936,6	5 353,9	881,8	11 834,4
Ajouter:					
Contrats octroyés pendant la période	3 234,3	663,5	63,0	339,4	4 300,2
Déduire:					
Produits tirés de contrats conclus avec des clients comptabilisés pendant la période	2 804,7	483,6	224,8	263,8	3 776,9
Carnet de commandes – à la fin de la période	5 091,6	1 116,6	5 192,1	957,5	12 357,7
Ratio des octrois sur les produits	1,15	1,37	0,28	1,29	1,14

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire

Calcul du ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté

	30 juin 2023
Dette avec recours limité	400,0
Dette avec recours	1 828,2
Déduire: Trésorerie et équivalents de trésorerie	552,5
Dette nette avec recours et avec recours limité	1 675,7
RAIIA ajusté (sur 12 mois consécutifs)	547,7
Ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté	3,1

Tous les chiffres sont en millions de dollars, sauf indication contraire

Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et tous ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, et les pertes futurs, les provisions relatives aux demandes d'indemnisation et les révisions des prévisions de coûts spécifiques au projet ou au contrat, et les projets à venir et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel



elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du présent communiqué de presse. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel 2022 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats »). Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter, des questions liées à des éléments tels que : a) épidémies, pandémies, y compris la COVID-19, et autres crises sanitaires mondiales; b) réalisation de la « stratégie de virage vers la croissance » de la Société annoncée en septembre 2021; c) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; d) carnet de commandes et contrats comportant des clauses de résiliation pour raisons de commodité; e) octroi des contrats et calendrier; f) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; g) activités mondiales; h) responsabilité en matière nucléaire; i) participation dans des investissements; j) dépendance envers des tiers; k) perturbations liées à la chaîne d'approvisionnement; l) coentreprises et partenariats; m) systèmes et données informatiques et conformité aux lois sur la protection de la vie privée; n) compétence du personnel; o) concurrence; p) responsabilité professionnelle ou responsabilité pour des services déficients; q) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels; r) lacunes dans la protection d'assurance; s) santé et sécurité; t) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; u) changements climatiques à l'échelle mondiale, conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres; v) cession ou vente d'actifs importants; w) propriété intellectuelle; x) liquidités et situation financière; y) endettement; z) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; aa) garantie aux termes de la convention de prêt avec la CDPQ (tel que défini dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2023 de la Société); bb) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; cc) dividendes; dd) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; ee) besoins en fonds de roulement; ff) recouvrement auprès des clients; gg) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; hh) incidence sur la Société des poursuites judiciaires et réglementaires, des enquêtes et des règlements relatifs aux litiges; ii) nouvelle réglementation et in conduite ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; jj) réputation de la Société; kk) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; ll) lois et règlements en matière d'environnement; mm) conjoncture économique mondiale; nn) inflation; oo) fluctuations dans les prix des marchandises et pp) impôts sur le résultat.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter



SNC • LAVALIN

respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel 2022 de la Société qui ont été mises à jour dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023, déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

Renseignements supplémentaires :

Médias

Harold Fortin
Directeur principal, Communications
externes mondiales
media@snclavalin.com

Investisseurs

Denis Jasmin
Vice-Président, Relations avec les investisseurs
514-393-8000, poste 57553
denis.jasmin@snclavalin.com

Il est possible de consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 sur le site Internet de la Société au www.snclavalin.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.